

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 27 avril 2017 de
MM. Pierre Gauthier et Stéphane Guex: «Des correspondants de
nuit aux Pâquis, c'est urgent!»**

TEXTE DE LA MOTION

Considérant que:

- un contrat de quartier pour les Pâquis a vu le jour en avril 2014 et que cinq habitantes et habitants du quartier ont été élus par la population pour participer à son élaboration et à sa mise en œuvre;
- après trois années de rencontres et de réunions, à notre connaissance, aucune des propositions du contrat de quartier n'a été mise en œuvre et que, en conséquence, les personnes élues par les habitants ont démissionné en bloc pour marquer leur désapprobation vis-à-vis de cette situation;
- les habitants des Pâquis – l'un des plus densément urbanisés de notre pays – manifestent un attachement très fort à leur lieu de vie caractérisé tant par un très important brassage de population résidente ou visiteuse que par un engagement récurrent des Pâquisards dans des luttes à caractère politique (circulation, culture, loisirs, vie de quartier, logement, etc.);
- ces habitants font état, depuis plusieurs années, d'une dégradation progressive de plus en plus visible de l'espace public, notamment en matière d'offre et de consommation d'alcool et de stupéfiants et d'une augmentation constante des nuisances nocturnes;
- de nombreux dispositifs ont été mis en œuvre pour tenter d'agir, sans grands résultats positifs, sur ce contexte, notamment: patrouilles d'agents de police municipale (APM) intensifiées, présence de travailleurs sociaux hors murs (TSHM), implication d'associations, efforts de la voirie, disponibilité accrue de la gendarmerie, expérience en cours de vidéosurveillance;
- les travaux menés au sein du contrat de quartier des Pâquis ont permis de faire s'exprimer, parfois avec force, l'émotion et le mécontentement de nombreux habitants qui ont constaté le bien-fondé des actions entreprises et l'engagement des acteurs impliqués mais qui se sont aussi inquiétés des limites auxquelles ceux-ci sont confrontés et du peu de résultats obtenus;
- il demeure au sein de la population un fort besoin de voir son cadre de vie respecté et apaisé par une diminution drastique des nuisances qui pourrissent la vie des habitantes et des habitants;
- il est indispensable, après trois années de tergiversations et d'atermoiements des autorités, de mettre en œuvre rapidement les solutions novatrices imaginées et proposées dans le cadre du contrat de quartier afin que les

habitantes et les habitants des Pâquis ne soient pas les victimes oubliées de la nature spécifique de leur quartier et de la passivité voire de l'incurie des autorités,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à réaliser les principaux points prévus dans le contrat de quartier des Pâquis sur proposition des habitantes et des habitants qui ont été élus par leurs pairs;
- notamment à mettre sur pied dans les plus brefs délais des médiateurs de nuit aux Pâquis et dans les quartiers qui en ont besoin.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La situation aujourd'hui dans le quartier des Pâquis préoccupe tout particulièrement le Conseil administratif. Comme le mentionnent les motionnaires, de nombreuses actions ont été menées au niveau de la Ville de Genève, mais également du Canton, afin d'agir sur plusieurs problématiques. Toutefois, la situation n'est toujours pas réglée.

Pour preuve, le nombre de dégradations autour de l'école des Pâquis ne cesse d'augmenter et celles-ci deviennent de plus en plus importantes. En effet, à plusieurs reprises, des éléments ont été sciés avec du matériel lourd dans le but d'accéder au parking situé sous l'école. Les incivilités sont toujours présentes et ont un impact négatif sur la vie scolaire.

Concernant le contrat de quartier réalisé sous l'ancienne législature, plusieurs points avaient été demandés que l'on peut regrouper en quatre axes principaux:

1. Croix-Verte et valorisation de l'espace public;
2. Animation de l'espace public (potagers urbains, animation des zones piétonnes, locaux associatifs, cour d'immeuble);
3. Gestion de la nuit (correspondants de nuit, vespasiennes);
4. Communication (campagne de sensibilisation, acteurs économiques locaux).

Concernant les aspects urbanistiques, le projet dit de la Croix-Verte doit connaître une double progression en 2023. Tout d'abord, le plan financier d'investissement prévoit une ligne de 5 millions de francs destinée à lancer les études préalables à ce projet très ambitieux et très vaste puisqu'il traverse le quartier de part en part, sur deux axes perpendiculaires. La population sera associée à ces études qui devront notamment déterminer le potentiel de végétalisation.

Par ailleurs, des interventions plus modestes mais aussi plus immédiates sont prévues. Le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

(DACM) compte ainsi planter rapidement une dizaine d'arbres rue de Fribourg et rue Chaponnière sur des cases de stationnement libérées durant la pandémie de Covid, sans que cela nécessite une reprise complète de la physionomie de ces deux artères. L'opération est financée par le biais de la proposition PR-1452 de verdissement.

Sur cette même base, un mandat est en préparation afin qu'un architecte paysagiste intervienne à brève échéance sur quatre tronçons de rue. Il s'agira d'une part de concevoir un projet définitif sur la section de la rue de la Navigation située entre les rues de Berne et du Levant. L'objectif est de débarrasser ce tronçon, déjà piétonnisé, de son aspect qui reste encore très routier.

Des aménagements à caractère plus provisoire viseront à végétaliser dans la mesure du possible et rendre plus conviviaux des tronçons déjà apaisés de la rue des Buis et de la rue du Léman, dans l'attente d'un projet pérenne.

Enfin, le DACM prévoit de tester des aménagements sur un tronçon de la rue de Berne à piétonniser, entre les rues du Môle et du Prieuré. Dans ce contexte, la Ville de Genève souhaite une coopération structurée avec la population.

Sur le deuxième axe, plusieurs projets ont vu le jour. En effet, en 2019, l'association Barakopakis a bénéficié d'un soutien financier du département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) dans le cadre du programme «Projets à la pelle». Cette association a ainsi pu rénover le chalet installé entre le Temple des Pâquis et l'École de la rue de Zurich. Le but est d'animer cette place avec des activités ponctuelles, des jeux pour les enfants, des concours de pétanque, des tournois de tennis de table ou encore la mise à disposition de livres.

En outre, l'association Squarenfants c'est Monthoux a également bénéficié d'un soutien financier du DCSS via son Unité de vie associative (UVA) pour l'aménagement du square Monthoux afin que soient organisées des activités créatives et culturelles pour les enfants du quartier. En 2021, le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) et le Service des espaces verts (SEVE) ont également accompagné un ambitieux projet de végétalisation du square, passant par l'accroissement de la zone potager déjà existante.

A cela s'ajoutent plusieurs projets réalisés par l'ECO. Nous pouvons citer:

- la mise en place de bâches de chantier participatives à l'école de Pâquis-Centre durant les travaux de rénovation;
- l'entretien de plusieurs places de jeux (Chateaubriand, square Royaume, Pâquis-Centre, Zurich, square Monthoux);
- la réalisation de jeux et la pose de coffres à jeux au square Royaume;
- la réalisation de fresques au sol dans les rues des Pâquis.

L'ECO a aussi soutenu, au cours des dernières années, plusieurs projets d'animation au sein du quartier des Pâquis:

- trocs d'objets et de livres dans le préau de Pâquis-Centre;
- projet d'occupation positive du préau de Pâquis-Centre: goûters, animations, troc, films, etc.;
- marches exploratoires pour un groupe de 15 enfants du Groupement inter-communal pour l'animation parascolaire (GIAP) de Pâquis-Centre. Celles-ci ont donné lieu à l'aménagement de la place de jeux du square Royaume;
- présence Ludobus sur les places des Pâquis et dans les écoles au minimum deux fois par an;
- subvention de la ludothèque de Pâquis-Sécheron qui participe activement à l'animation du quartier.

A noter également que deux projets ont dû être repoussés à cette année en raison de la pandémie:

- balade aux Pâquis, projet porté par l'établissement Pâquis-Centre et plusieurs associations du quartier qui prévoit la création de QR codes affichés sur les points dignes d'intérêt dans le quartier selon un itinéraire proposé;
- fresque participative au square Royaume (Ecole de Zurich et Créateliers, demande soumise en 2019).

Il convient aussi de souligner tout le travail réalisé par l'ECO et le DACM pour que la rénovation de l'école de Pâquis-Centre, et plus particulièrement de ses préaux, soit la plus participative possible. Le Conseil administratif est certain que cette méthode permet une occupation positive des lieux ainsi qu'une source d'animations bienvenue pour le quartier.

Le troisième axe fait actuellement l'objet de tout un travail par le DCSS. En effet, depuis le 1^{er} novembre 2021, un projet pilote de correspondant-e-s de nuit (CN) a vu le jour.

Le dispositif développé en Ville de Genève est axé sur la médiation sociale. Les correspondant-e-s de nuit assurent une veille sociale dans les quartiers sélectionnés et ont également pour mission de prévenir et informer dans les situations d'incivilités et de bruits de voisinage, développer la médiation dans les lieux de vie, intervenir afin de faire baisser la tension dans les espaces publics et privés, restaurer la communication entre les personnes ou les groupes, sensibiliser aux lois, aux règles et aux valeurs du vivre-ensemble.

Il ressort des expériences déjà en cours sur le territoire genevois que dans 60% des interventions ou sollicitations, le jeune public est concerné par les actions menées sur le terrain. Mais le champ d'action des correspondant-e-s de nuit va au-delà des problématiques jeunesse. Plus qu'une action à destination de

la jeunesse, la prévention urbaine nocturne peut être déployée comme un véritable outil de veille social.

Le travail des correspondant-e-s de nuit est complémentaire à celui des travailleurs et travailleuses sociaux hors murs (TSHM) et des agent-e-s de la police municipale (APM). C'est pour cette raison que le Service de la jeunesse (SEJ) qui pilote le projet est en lien rapproché avec la police municipale.

Il est particulièrement important de préciser la différence entre les TSHM et les CN car leurs actions sont souvent méconnues du grand public. Ainsi, si les CN aspirent à l'amélioration du vivre-ensemble d'un quartier, d'une société, les TSHM agissent quant à eux à l'amélioration de la qualité de vie d'un individu ou d'un groupe.¹

Le projet pilote actuellement en place déploie ses actions sur le secteur Ouches – Concorde – Franchises – Servette – Charmilles – Saint-Jean. Pour déterminer le quartier, nous avons contacté plusieurs services, comme la police municipale, mais aussi l'ECO.

Lors de cette procédure de consultation, quatre secteurs ont été mis en évidence: Servette-Ouches-Charmilles, Plainpalais-Jonction-Acacias, Grottes-Pâquis-Cornavin et Eaux-Vives-Champel.

Tout prochainement, le dispositif sera évalué par un mandant externe. Au terme de cette enquête, si les conclusions sont positives, il sera alors envisageable – sous réserve des décisions prises au cours du processus budgétaire – de développer le nombre de correspondant-e-s de nuit afin qu'elles et ils puissent couvrir de nouveaux quartiers, dont les Pâquis.

En conclusion, le Conseil administratif entend poursuivre ses efforts pour rendre le quartier des Pâquis plus agréable à vivre, tout en s'assurant du maintien des liens sociaux forts entre les habitant-e-s.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Christina Kitsos

¹ J. BOIZIAU, N. ROSSÉ & P. SCHWANDER, *Médiation de cohésion sociale chez les travailleurs sociaux hors murs et les correspondants de nuit à Lausanne*. Bachelor of Arts HES-SO en travail social, page 3 – 2017.